

**JUDO - JU-JITSU - TAÏSO - TARIFS - 1er Septembre 2022 au 30 Juin 2023 - MARDIS ou VENDREDIS -**

**JUDO CLUB VERDUNOIS " Une véritable école de la vie " - Direction technique par un Haut Gradé 6° Dan Diplômé d'état 2° Degré**

**TARIFS - Coût annuel en fonction du mois d'inscription avec dégressivité à compter du 1er janvier 2023**

Colonnes	A	B	C	D	E	MODALITES POSSIBLES POUR LES REGLEMENTS				
sous totaux	<b>Total annuel C + D</b>	<b>A + B</b>			<b>C + D</b>	Echelonnement du coût total des cotisations des cours exclusivement				
<b>Licence et cotisation Club payables au comptant à l'inscription</b>						Modalités de règlement des cotisations le 5 du mois suivant l'inscription				
si Inscription mois de	Licence Fédérale	Cotisation Forfait Club	Sous Total Licence + COT CLUB	Cotisation Des Cours	Coût Total Annuel	Règlement à l'inscription	ECHELONNEMENT COTISATIONS des COURS			CTRL Etalement Cotis.Cours
							1er mois	2° mois	3° mois	
Septembre	41 €	30 €	71 €	130 €	201 €	71 €	44,00 €	43,00 €	43,00 €	130,00 €
Octobre	41 €	30 €	71 €	130 €	201 €	71 €	44,00 €	43,00 €	43,00 €	130,00 €
Novembre	41 €	30 €	71 €	130 €	201 €	71 €	44,00 €	43,00 €	43,00 €	130,00 €
Décembre	41 €	30 €	71 €	130 €	201 €	71 €	44,00 €	43,00 €	43,00 €	130,00 €
Janvier	41 €	30 €	71 €	109 €	180 €	71 €	37,00 €	36,00 €	36,00 €	109,00 €
Février	41 €	30 €	71 €	75 €	146 €	71 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	75,00 €
Mars	41 €	30 €	71 €	60 €	131 €	71 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	60,00 €
Avril	41 €	30 €	71 €	45 €	116 €	71 €	45,00 €	45,00 €	0,00 €	90,00 €
Mai	41 €	30 €	71 €	30 €	101 €	71 €	75,00 €	0,00 €	0,00 €	75,00 €
Juin	41 €	30 €	71 €	15 €	86 €	71 €	15,00 €	0,00 €	0,00 €	15,00 €

**HORAIRES DES COURS et COMPLEMENT D'INFORMATIONS**

Taïso	Mardis	1 h 30	16 h 45 - 18 h 15	Judo - Ju-Jitsu	Vendredis	2 h	18 h 30 - 20 h 30
-------	--------	--------	-------------------	-----------------	-----------	-----	-------------------

**Forfait si OPTION Cours Judo Ju Jitsu + Taïso - Mardis et Vendredis : 50 € pour l'exercice 2022/2023**

**Les cours sont toujours suspendus pendant toutes les vacances scolaires - Tout mois commencé est dû dans tous les cas**

*Le premier encaissement ne peut être inférieur au montant de la licence fédérale et de la cotisation club soit : 71 €*

*Pour le solde : à l'inscription, la totalité ou possibilité de régler d'avance en 3 chèques (3 mois suivants l'inscription) jusqu'au 31 mars  
En cas d'échelonnement les chèques seront présentés le 5 de chaque mois - suivant le tableau ci-dessus - dernière échéance possible 5 juin*

**Le Judo Club Verdunois accepte en règlement des frais d'inscription : Les Bons Mille Talents de la Ville de Verdun - Belleville - Thierville et Grand Verdun - les Coupons Sport MSA (Mutualité Sociale Agricole) - les chèques vacances et les Coupons Sport ANCV, qui viendront en déduction des tarifs ci-dessus au moment de l'inscription.**

**Note importante : Les adhérents licenciés FFJDA sont informés qu'il est absolument interdit en dehors des cours d'appliquer les techniques de Judo - Ju jitsu enseignées au sein du club sauf cas de légitime défense sous leur propre responsabilité sachant que la défense doit toujours être proportionnée à l'attaque dans le respect des lois en vigueur.**